



À la Ville de Blainville, on y met du cœur! La motivation et la passion de bien servir les citoyens animent le quotidien de nos employés.
Découvre comment toi aussi tu pourrais y mettre du cœur.

Concierger (poste temporaire)

Le concierger joue un rôle essentiel dans le maintien d'un environnement propre, sécuritaire et accueillant pour les citoyens. Il est responsable de l'entretien des édifices et bâtiments municipaux, tant à l'intérieur qu'aux abords, afin d'offrir des lieux agréables et bien entretenus à la communauté.

Ses tâches incluent le nettoyage, l'entretien général et l'utilisation d'équipements électriques ou mécaniques pour assurer l'efficacité du travail. Il peut également être amené à conduire des véhicules municipaux pour accomplir ses fonctions. Son engagement contribue directement à la qualité des services offerts aux citoyens.

Nos avantages

Selon les conditions de travail réservées aux employés cols bleus - Classe 7:
31.69\$ de l'heure (plus 8.2% d'avantage sociaux)

Profil recherché

- Avoir terminé son secondaire V;
- Posséder une expérience de travail pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Détenir la carte de cours Sécurité générale sur les chantiers de construction de l'ASP Construction, de l'APSAM ou de la CNESST (considérée comme un atout);
- Avoir reçu la formation SIMDUT 2015 (considérée comme un atout).

Horaire

37 heures / semaine
Mai à septembre 2026

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (blainville.ca/emplois) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons un environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.